

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF671

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 42 DA

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination, qui supprime la partie du gage propre aux crédits d'impôts qui n'a pas été formellement supprimée dans le texte adopté par le Sénat, alors que le Gouvernement a bien expressément levé le gage.